



**Circulaire financière
Prise en charge des déplacements
Saison 2025-2026**

Cette circulaire a pour objet la prise en charge des déplacements en compétition pour la saison 2025/2026 (septembre 2025 à août 2026).

Pour tout déplacement, sans considération du niveau de la compétition et de la performance des athlètes, la répartition de la charge des frais est la suivante :

- A la charge du club : le transport, l'hébergement et le petit déjeuner si nécessité approuvé par la direction.
- A la charge de l'athlète : l'ensemble des repas. Les frais de restauration seront à régler par l'athlète lui-même lors des déplacements.

Déplacement en voiture

Le covoiturage sera toujours à privilégier sur les déplacements individuels afin de réduire aussi bien l'impact économique qu'écologique.

Celui-ci peut-être soit organisé par le club soit à la charge des parents.

Il est demandé aux parents de s'investir au moins deux fois dans l'année dans les déplacements en compétition.

Pour les personnes éligibles (comité directeur, juges ne percevant pas d'indemnité), la déduction fiscale est à privilégier pour vos déplacements.

Les frais réels seront appliqués pour le calcul des frais de déplacement à rembourser.

Déplacement en train

Pour les trajets en train, vous devez obligatoirement réserver votre billet en Seconde Classe, sauf si le billet de Première Classe est moins élevé que le Second de Classe (preuve à fournir lors de la demande de remboursement).

Hébergement

Si la direction estime cela nécessaire, un hébergement pourra être réservé pour une compétition et pris en charge par le club.

Merci de consulter la direction avant toute réservation pour la validation du montant de celle-ci.

Toute réservation d'hébergement prise sans l'accord de la direction ne sera pas prise en charge par le club.

Exceptions

Pour les meetings, si le déplacement est pris en charge par l'organisation, pas de remboursement.

Pour les championnats de France suivants, les frais de restauration seront pris en charge par le club :

- championnats de France Avenir
- championnats de France Elite
- championnats de France Open

Pour tout renseignement, veuillez contacter Francis Menant (Président) à l'adresse mail suivante : vineuilsportathle@wanadoo.fr

Le comité directeur de Vineuil Sports Athlétisme

En date du 04 septembre 2025

Publié le 08 décembre 2025